

Sondage :
Qui a gagné des jours de congé ?
Qui a perdu des jours de congé ?
Qui n'en sert rien ?

Envoyer votre réponse sur notre mail ou notre portable.
Résultats dans une prochaine lettre de nouvelles.

Bientôt les vacances,

Enfin quelques jours de repos bien mérités après de longues semaines, à comprendre et mettre en œuvre les nouvelles offres de services, intégrer les nouvelles modalités, s'approprier les toutes dernières évolutions applicatives, pris en charge un nouveau portefeuille de demandeurs d'emploi, tout en assurant les missions qui nous sont dévolues.

Ah, les vacances, la plage, la montagne, la ville, enfin, peu importe le lieu puisque nous pourrons nous reposer et savourer un jus de fruit bien frais au soleil !

Vous souhaitez nous faire part de vos remarques, observations, suggestions, témoignages ?

Contactez-nous !

Et soudain, c'est le drame !

Une nouvelle note sur les congés fait son apparition ! Vite, que va-t-elle changer, cette note parue au cours du mois de juin et applicable rétroactivement ? Vais-je devoir modifier/renoncer/annuler/reposer mes congés ? Vais-je perdre des jours ? Aargh...

Finalement, même le sujet des congés est stressant...



La CFE CGC Métiers de l'Emploi siège au niveau national.

Elle est au centre des négociations, ce qui lui permet de défendre vos intérêts à la source et d'avoir des informations en primeur par rapport aux instances régionales.

Vous souhaitez que votre opinion soit relayée au national ?

Vous souhaitez avoir les informations avant le niveau régional ?

Contactez-nous !

Visitez notre blog

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

Vous souhaitez nous contacter ?

Votre représentant de section syndicale : Stephen Santiago

Un mail : syndicat.cfe-cgc-aquitaine@pole-emploi.fr

Deux téléphones : 05 57 57 08 15—06 22 93 23 77